

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° I-3046

présenté par

M. Peytavie, Mme Sas, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Voynet, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, M. Ruffin, M. Thierry, Mme Sandrine Rousseau, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian et M. Tavernier

ARTICLE 33

I. – À la trente-neuvième ligne de la dernière colonne du tableau de l’alinéa 2, substituer au nombre :

« 507 000 000 »

le nombre :

« 575 000 000 ».

II. – Supprimer la vingt-septième ligne du tableau de l’alinéa 5.

III. – Supprimer l’alinéa 9.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe écologiste et social appelle à supprimer l’instauration d’un plafond annuel appliqué aux contributions à destination de l’Agefiph.

Le plafonnement de 20% des ressources alloués à l’Agefiph envisagé par le PLF 2025 envoie le message qu’il est tout à fait envisageable de faire des économies sur le dos de l’inclusion des personnes handicapées dans notre société, une honte absolue compte tenu des engagements en

matière d'accessibilité pris par le gouvernement à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques.

A ce titre, nous nous interrogeons sur la destination des moyens retirés à l'Agefiph sans quelconque motif valable. S'agit-il de mouvements purement comptables sans impact financier ou cela s'inscrit-il dans la même logique d'austérité budgétaire qui gangrène tout ce projet de loi de finances ?

Un budget au rabais pour l'Agefiph signifie moins de formations, de soutien à l'embauche et d'accompagnement pour les personnes handicapées. Alors que le taux de chômage est deux fois plus élevé pour les personnes handicapées et que les entreprises ne produisent toujours pas d'effort significatifs pour répondre à leurs obligations d'emploi, cette coupe budgétaire risque d'aggraver largement la situation.

L'Agefiph n'a pas pour rôle de devenir le « banquier » du budget de l'Etat et l'insertion professionnelle des personnes handicapées n'a pas à être une variable d'économie du gouvernement.